



AVANT-PROJET

CONVENTION INDUSTRIE

Texte préparatoire
à la convention nationale
des 10 et 11 octobre 2014



Parti communiste français



AVANT-PROJET

CONVENTION INDUSTRIE

Ce texte préparatoire à la convention, qui se tiendra les 10 et 11 octobre prochains, se veut un outil afin d'engager la réflexion et le débat des communistes sur la question de l'industrialisation. Sujet déterminant pour l'avenir de notre pays et de notre peuple. Ce texte est un support pour cette réflexion, pour son approfondissement, pour échanger nos expériences et pour s'engager dans la prochaine période avec plus de force et d'efficacité dans les luttes.

Il doit nous aider à réfléchir sur les enjeux industriels contemporains, l'importance qui est la leur, les défis que nous devons relever, les politiques à impulser et donc les batailles politiques à développer.

Au-delà de ce texte, le débat précédant la convention devra être nourri par vos contributions discutant tel ou tel point, voire l'approche d'ensemble. Certaines de ces contributions pourront être publiées en annexe des actes de la convention.

Bon travail !

Une nouvelle industrialisation : un enjeu majeur pour la France en Europe

Un nouvel essor de l'industrie est indispensable pour ouvrir des perspectives de développement humain durable à notre pays. Cet objectif doit être soutenu par une grande ambition transformatrice car les enjeux industriels, les enjeux sociaux et les enjeux politiques sont étroitement liés.

C'est précisément ce défi que dit vouloir relever François Hollande avec son « pacte de responsabilité ». Prétendant se préoccuper du redressement de l'offre productive française et de faire, ainsi, de l'emploi la « priorité des priorités », ce pacte annonce un « donnant-donnant » qui consiste à multiplier les cadeaux aux patrons et, en réalité, au MEDEF, confondu avec « les entreprises », en acceptant, en contrepartie, de vagues promesses en matière d'emploi. Il s'agit de rien moins que de construire un « nouveau compromis social » pour pallier la faiblesse de l'investissement réel des entreprises qui, accentuant l'obsolescence des équipements, engendrerait une perte d'efficacité et de compétitivité des productions françaises.

Cette faiblesse, indéniable, tient fondamentalement à l'extrême insuffisance de la demande en France et en Europe, écrasée par le chômage. Elle se conjugue avec des prélèvements financiers asphyxiants sur la valeur ajoutée des entreprises (intérêts et dividendes versés) et un rationnement persistant du crédit bancaire, pour les PME en particulier.

Mais, pour François Hollande, cela tient au fait que « le taux de marge⁽¹⁾ » des entreprises en France est « le plus bas de son histoire ». Il faudrait donc impulser une remontée rapide des profits. On retrouve là le vieux « théorème de Schmidt » : « les profits d'aujourd'hui font les investissements de demain et les emplois d'après-demain ». Dans cette conception, l'État doit aider les entreprises à accroître leurs profits disponibles. Pour cela, dans un contexte de concurrence internationale intense, il s'agirait de faire reculer leurs coûts de production en les aidant à baisser... le « coût du travail », le coût du capital – en particulier du capital financier (intérêts et dividendes) – étant réputé intouchable.

Le pacte que François Hollande entend passer avec le patronat vise une triple diminution : celle du « coût du travail » avec l'extinction du financement par les entreprises de la branche famille de la protection sociale ; de l'impôt sur les sociétés (IS) ; des dépenses de service public (53 Mds € d'ici à 2017). Pourtant, la politique systématique de baisse des « charges sociales » appliquée depuis 1992, prétendant inciter les entreprises à créer des emplois et à ne pas délocaliser, est un véritable fiasco.

En réalité, les gestionnaires des entreprises vont utiliser les profits supplémentaires rendus disponibles par le pacte de responsabilité pour payer des intérêts aux créanciers, verser des dividendes, racheter leurs propres actions, spéculer et, dans le cas de nombre de PME-TPE, redresser leur trésorerie. D'autant que le violent coup de frein donné sur les dépenses publiques va raréfier la demande intérieure et freiner un peu plus la croissance.

Pour relever un tel défi, il ne s'agit pas simplement d'opérer le « redressement productif » ou de « réindustrialiser » comme si le retour à des conceptions antérieures suffirait à faire face aux enjeux.

Il s'agit de promouvoir un nouveau système productif apte à répondre aux défis technologiques, sociaux et environnementaux de notre époque. Il s'agit, dans le même mouvement, de rompre avec la dictature de la financiarisation, des exigences de rentabilité exorbitantes des marchés et des opérateurs financiers à l'égard de l'activité productive. Il s'agit de faire barrage à la logique de baisse du coût du travail qui, au-delà de la dimension spéculative de la crise de 2007-2008, est à la racine de la crise systémique que subissent les peuples. Il s'agit, enfin, d'instaurer de nouveaux pouvoirs d'intervention pour les salariés, les élus et les usagers afin que les stratégies des entreprises gagnent en efficacité sociale durable. Sur un autre plan, notre pays – comme l'Europe – a besoin de ce renouveau industriel.

(1) C'est le rapport entre l'excédent brut d'exploitation (bénéfice) qu'elles dégagent et les richesses nouvelles (valeur ajoutée) qu'elles produisent.

L'industrie asphyxiée par la logique financière

La démonstration est malheureusement faite – au prix de quels gâchis ! – qu'un pays qui accepte de voir sombrer son industrie s'enfonce dans une spirale de déclin et de régression sociale catastrophiques.

En septembre 2013, notre production industrielle est toujours inférieure de 14,2 % à celle de juillet 2008 (juste avant le déclenchement de la crise financière). Sur une plus longue période, la production industrielle de la France a reculé de 11,4 % par rapport au 1er janvier 1990. Les menaces graves qui pèsent sur plusieurs filières (automobile, électronique, pharmacie, raffinage, agroalimentaire...), les suppressions d'emplois engagées chez PSA, Renault, Sanofi-Aventis, Alcatel, chez les sous-traitants automobiles, dans le textile, le verre, dans l'agroalimentaire, dans la sidérurgie, dans la chimie... inquiètent et suscitent la colère. Or, si notre capacité productive s'effondre, si nous ne sommes pas capables d'alimenter dans des proportions significatives notre marché intérieur, si dans le même temps nous sommes de moins en moins aptes à répondre à la demande extérieure avec des produits de qualité, présentant des spécificités suffisantes pour qu'ils soient recherchés, notre pays s'appauvrit, notre commerce extérieur est dans le rouge. Les destructions d'emploi deviennent structurelles.

Dans de telles conditions, alors que la révolution technologique informationnelle ouvre sur des potentialités libératrices, ce sont les aspects négatifs induits par sa soumission à la rentabilité du capital qui prennent le dessus. Elle engendre ainsi des suppressions d'emplois qui ne sont pas contrebalancées par la création d'activités nouvelles utiles aux populations. C'est dire à quel point des avancées significatives dans la maîtrise sociale des gains de productivité constituent une question majeure.

Les justifications idéologiques visant à minimiser l'importance de l'enjeu industriel ont explosé les unes après les autres. Non, nous ne sommes pas entrés dans l'ère de la société postindustrielle. Non, les services ne peuvent prendre le relais pour l'activité et l'emploi si l'industrie s'effondre. C'est d'autant plus vrai que l'industrie, la recherche, la formation et l'ensemble des services sont de plus en plus étroitement liés, nous y reviendrons. Non, on ne garde pas les activités « nobles » de recherche et d'ingénierie en sous traitant aux pays émergents l'activité de production présentée comme « banale ». Ceux-ci veulent se développer – qui pourrait les en blâmer ? – sur l'ensemble de la chaîne de valeur et ils le font avec réussite (Chine, Inde, Corée du Sud, Brésil, etc.). Le monde n'est pas divisé entre têtes pensantes et de petites mains. Cette vision méprisante a été cruellement démentie par les faits et c'est tant mieux. Comment croire, par ailleurs, qu'il soit possible de préserver notre compétence quand on n'a plus l'expérience de la production ? Les savoirs, les savoir-faire et le faire sont inséparables.

L'industrie nous est de surcroît indispensable pour relever les défis de l'emploi et plus encore de l'emploi qualifié. Il est désormais vital d'interrompre la spirale du déclin actuel avec son cortège sinistre de plans « sociaux » qui plongent des milliers de salariés et de nombreux bassins d'emplois dans la désespérance. Il est urgent de prendre le chemin d'un nouvel essor de l'industrie créateur de milliers et de milliers d'emplois couplé à un immense effort de formation des jeunes hommes et femmes, comme des adultes. Nous avons besoin d'ouvriers de haute qualification, de techniciens, d'ingénieurs, de chercheurs, de designers... Ce sont des conditions essentielles pour redonner espoir à notre peuple en ouvrant des perspectives de développement renouvelé.

Il faut enfin souligner qu'aucun des problèmes économiques et sociaux structurels (financement des retraites et de l'assurance maladie, besoin de financement de l'État et des collectivités territoriales, pouvoir d'achat des actifs comme des retraités) ne peut être résolu sans une vigoureuse politique de développement industriel et de l'emploi.

Pour toutes ces raisons, notre pays doit, dans les conditions de la période contemporaine, redevenir une grande nation industrielle.

Un nouveau monde industriel

Si nous parlons de nouvel essor et même de nouveau paradigme, c'est que nous sommes conscients que l'industrie de notre époque ne peut être la simple réplique actualisée technologiquement de l'industrie d'il y a 40 ans. Elle doit poursuivre des objectifs prenant résolument en compte plusieurs composantes : les besoins qui s'expriment et auxquels elle doit répondre ; la capacité à mobiliser les qualifications et la force créative des salariés, cadres et chercheurs ; le respect des écosystèmes ; la vitalité des territoires dans lesquels les sites sont implantés. Ainsi, elle ne doit pas fonctionner pour elle-même dans la vision étroite et calamiteuse des exigences de rentabilité financière court-termistes ; la sphère et la logique financières ayant pris le pas sur la logique industrielle. Nous devons, au contraire, réorienter l'activité industrielle dans l'optique du développement humain durable et solidaire.

C'est pourquoi nous insistons sur la nécessité d'une transformation des modèles productifs. Dans cette perspective, un renouvellement structurel est nécessaire à toutes les étapes de la production :

- conception des produits en rupture avec la logique de l'obsolescence programmée ; ce qui conduit à insister sur les impératifs de qualité, de durabilité et de modularité (afin d'intégrer les avancées scientifiques et technologiques sans être obligés d'acheter un nouveau produit) ;
- *Safe by design*, c'est-à-dire intégration de la préoccupation de sécurité pour les consommateurs, les salariés et l'environnement dès la conception, extraction et gestion économes des matières premières, des matériaux et des ressources naturelles. Souci de leur substituabilité pour éviter les ruptures écologiques (exemple de la chimie végétale) ;
- lutte contre les pollutions de toutes sortes, préservation des sols :
- économies d'énergie et efficacité énergétique ;
- gestion et recyclage des matériaux, des composants et des déchets (avec un objectif anti gaspillage mais également avec la préoccupation de la raréfaction de certaines matières premières) ;
- création de filières de réparation et de maintenance.

Comme on le voit, le cahier des charges de la nouvelle conception industrielle est exigeant, mais il est désormais impératif. Dans une logique d'« économie circulaire », conçue de manière ouverte, il faut développer les mises en réseaux pour organiser la complémentarité des besoins et les coopérations mutuellement profitables, car les déchets des uns peuvent et doivent devenir les matières premières des autres. De même la création d'écosystèmes industriels rapprochant sur un même site ou sur des sites proches des entreprises intégrées à un tel cycle permet de minimiser les contraintes de transports et de créer des synergies en matière énergétique ou dans les consommations de fluides.

Si nous indiquons que l'économie circulaire doit être conçue de manière ouverte, c'est parce que nous pensons que la circularité ne peut devenir absolue, le cycle reste fermé sur lui-même. Cette conception existe, mais nous la récusons car dans les faits – en raison, par exemple, de la croissance démographique, de la diversification des besoins, de l'impossibilité de recycler à 100 % les produits ou encore de la dissipation inévitable de l'énergie – elle se traduirait par une spirale de régression de l'activité profondément antagonique avec toute perspective de développement humain.

Nous avons indiqué plus haut que l'industrie était de plus en plus inséparable des services. Elle l'est d'abord parce que des fonctions telles que la recherche-développement, l'ingénierie, en amont, mais aussi la logistique ou le recyclage en aval sont partie intégrante du cycle industriel. Elle l'est ensuite parce que les phénomènes d'externalisation – visant notamment à tirer vers le bas les garanties collectives des salariés et à fragiliser l'emploi – ont conduit à classer statistiquement dans les services des fonctions précédemment intégrées : services informatiques, maintenance, nettoyage. Elle l'est enfin autour d'un phénomène montant : celui de l'importance grandissante de l'usage dans les stratégies clientèles. Cela se manifeste de manière exponentielle : les fabricants de pneus vendent désormais des kilomètres de roulement à des entreprises de transports ; avec le développement des formules de locations

l'industrie automobile, l'aéronautique prennent le même chemin ; aujourd'hui, dans la plupart des cas, un téléphone mobile n'est que le support d'un abonnement. Cette approche qui intègre les nouveaux modes d'usage des objets : colocation, locations, échanges, partages, reventes etc. est désignée sous le vocable d'« économie de fonctionnalité ». Plus profondément, cette imbrication grandissante de l'industrie et des services manifeste l'émergence d'un nouveau système productif.

Une vision prospective et stratégique

Repenser et transformer en profondeur l'ensemble du processus de production implique des investissements massifs et de long terme, facteurs d'une relance prenant en compte l'ensemble des dimensions du développement humain. En effet, les pistes que nous venons de mentionner si elles existent bel et bien restent aujourd'hui au stade des réalisations de pointe. Or, tout l'enjeu est qu'en quelques années elles deviennent progressivement banales. Une telle démarche doit s'appuyer sur un renouveau de la planification et de la pensée prospective à toutes les échelles territoriales. La soumission à la loi du marché est en effet incompatible avec les transformations structurelles à entreprendre tant il est vrai que la logique du capitalisme est de n'investir qu'en fonction du taux de rentabilité escompté à court terme et non en fonction des besoins et de l'utilité collective. Cette caractéristique s'est encore aggravée ces dernières années avec la montée exponentielle et incontrôlée de la financiarisation jusqu'au cœur de la gestion des entreprises.

Nous sommes convaincus de la nécessité de la planification écologique, nous intégrons cette démarche dans une ambition plus large. Bien évidemment, la planification doit concerner les enjeux écologiques : lutte contre le changement climatique, bataille pour la biodiversité, gestion rationnelle des ressources naturelles et des matières premières, gestion solidaire et coopérative des biens communs de l'humanité. Ces immenses défis planétaires et civilisationnels, qui conditionnent notre présent comme notre avenir, exigent un effort de recherche fondamentale, industrielle et technologique tout comme un effort dans la formation et la qualification sans précédent. Camper sur le « chacun pour soi » et la soumission à la logique de guerre économique pour la rentabilité financière nous conduit à la catastrophe. Mais nous pensons que bien d'autres sujets relèvent aussi de cette approche. Stratégies de développement de l'industrie et des services, politique énergétique, grandes stratégies de recherche, d'équipement, de définition des infrastructures, d'essor des services publics etc. Nous nous battons pour une démarche de planification rénovée à l'ère de la transition écologique intégrant toutes les dimensions et notamment celles du social, du territorial et de la démocratie. Il est bien sûr impératif de réfléchir collectivement aux diverses manières de financer durablement la relance industrielle. En effet, les financements bancaires ont reculé. Les entreprises ont privilégié les actionnaires et l'appel aux marchés financiers. En 10 ans, la part des dividendes dans la valeur ajoutée des sociétés non financières a presque doublé passant de 5 % de la valeur ajoutée des firmes à plus de 9 %. Les dividendes et autres revenus distribués des sociétés françaises sont parmi les plus élevés d'Europe. S'il y a des coûts à réduire ce sont prioritairement les coûts financiers du capital. Comme on le voit, notre approche est à l'inverse du Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) dont bénéficient toutes les entreprises, y compris les tueuses d'emploi, du pacte de responsabilité qui n'est qu'un marché de dupe visant à faire passer les nouveaux cadeaux accordés au patronat ou encore du Crédit d'impôt recherche dont les effets d'aubaine pour les multinationales sont de notoriété publique.

Il est indispensable de desserrer la contrainte de rentabilité qui pèse sur les choix de gestion des entreprises. Recherche, formation, investissements de long terme sont délaissés par les marchés financiers. L'année dernière, sur 100 euros de profits des 36 plus grandes entreprises françaises, hors banques et assurances, seuls 50 sont allés aux investissements dans des capacités de production dont une part importante hors de France. Toutes les questions qui précèdent sont d'ores et déjà parties intégrantes de la campagne politique d'ampleur que nous menons pour aider à la prise de conscience de l'immensité du coût du capital. Elles sont déterminantes pour ce qui concerne ce nouvel essor industriel.

Une nouvelle conception des échanges mondiaux

Avec la révolution informationnelle, ce qui tend à prédominer dans la création de richesses, ce sont les informations, comme la R&D pour la production, la formation pour le travail, les données et l'accès aux données avec, en outre, la progression considérable des services. Cela tend à bouleverser la logique même des échanges, avec le partage possible des « coûts informationnels ». En effet, à la différence d'une machine-outil qui est obligatoirement localisée dans un seul endroit, une information peut être partagée indéfiniment, à l'échelle mondiale. Dans ces conditions, plus on développerait la capacité de chacun-e à utiliser toutes les informations, en le formant tout au long de la vie et en l'équipant toujours mieux, et plus on pourrait partager les coûts de production de ces informations sur une échelle étendue. Ainsi un nouveau modèle économique est en gestation dans lequel on diminuerait les coûts unitaires en développant toutes les capacités humaines.

Cependant, avec la mondialisation capitaliste, sous la pression des capitaux financiers transnationaux, cette tendance à la prédominance des informations et de leur partage a été récupérée par les privatisations et l'expansion formidable des groupes monopolistes multinationaux. Ceux-ci, en effet, peuvent partager les coûts de R&D à l'intérieur des réseaux planétaires de domination qu'ils se constituent en multipliant les opérations de fusions et acquisitions. Ils peuvent ainsi partager bien davantage que ne peuvent le faire des entreprises publiques purement nationales. Ces multinationales utilisent le marché financier pour les prises de contrôle, le financement, la valorisation des actifs informationnels ou immatériels. Elles visent la maîtrise des marchés et la protection de leurs surprofits. Aussi, à l'opposé des partages généralisés pour développer les capacités humaines, devenus possibles en s'émancipant de la domination des marchés, les entreprises multinationales tendent au contraire à mettre en concurrence les salariés du monde entier en détruisant des emplois, en refoulant les exigences nouvelles de formation, pour la rentabilité financière de leurs capitaux. Elles développent ainsi la guerre économique mondiale, accentuent l'insuffisance des débouchés et la dictature des marchés financiers. D'où le défi de faire émerger une organisation nouvelle de partages des coûts à l'échelle mondiale, en établissant des coopérations étroites entre entreprises publiques au plan international, et cela dans la perspective de services et biens communs de l'humanité. C'est dans cette logique d'ensemble que s'intègre l'objectif de relocalisation en coopération des productions qui est de plus en plus au cœur des débats faute d'être encore au cœur des réalités. Cette démarche ouvre des perspectives nouvelles pour un modèle productif rapprochant les lieux de production des lieux de consommation au plus grand bénéfice des territoires et des populations concernés.

S'agissant des petites productions locales, elle est un facteur de transformation des modes de consommation en favorisant la diversification des produits disponibles, les liens entre producteurs et consommateurs, les circuits courts pour limiter le poids des intermédiaires. Elle favoriserait une meilleure répartition de la production sur l'ensemble du territoire et apporterait des réponses alternatives à l'hyerpolarisation des activités comme aux phénomènes de désertification. Elle favoriserait le développement du système coopératif, bien adapté à ce type de production, sur l'ensemble du territoire. Insistons cependant sur le fait que la relocalisation ne concerne pas que ces petites productions locales. Elle doit également s'appliquer aux grands secteurs économiques. En effet, si les véritables coûts étaient réintégrés dans la comptabilité analytique des entreprises (et c'est une bataille que nous devons mener sur la base de nouveaux critères de gestion et d'efficacité), la pseudo-rationalité des choix de délocalisation deviendrait indéfendable. En effet, les productions éclatées à travers le monde en fonction des bas coûts de main-d'œuvre et du dumping fiscal et environnemental ont des répercussions désastreuses concernant :

- les conditions sociales dans lesquelles s'effectue la production dans les pays d'accueil (la catastrophe de Dacca au Bangladesh intervenue en avril 2013 – plus de 1 000 morts – montre le caractère insupportable de leur coût humain) ;

- la consommation d'énergie et l'empreinte carbone. Des produits font le tour de la terre avant d'arriver dans nos assiettes, des process industriels font parcourir des milliers de kilomètres à leurs composants pour bénéficier de coûts moindres ! Cette tendance tient à la non prise en compte des externalités négatives. Les coûts de transport sont systématiquement minorés ces secteurs étant parmi les plus touchés par les pratiques de dumping social et de dérégulation (pensons au transport maritime et aux pavillons de complaisance ou encore aux transports routiers...). Quant à leur impact sur l'environnement, il n'est tout simplement pas intégré ;
- la saignée des emplois dans des pays comme le nôtre avec toutes ses conséquences en chaîne est, pour l'essentiel, supportée par la collectivité et non par les entreprises qui en sont responsables. Ces quatre dernières années 400 000 emplois industriels ont été supprimés et, selon les estimations de certains économistes, 400 000 autres sont directement menacés. En dix ans, presque le tiers des emplois industriels aura disparu. Qui plus est, on ne mesure jamais la faiblesse, voire l'absence, des investissements sur notre sol, en grande partie responsable de la désindustrialisation. En tout état de cause, le chômage, la perte de compétences, le déclin des territoires n'entrent pas dans le bilan des firmes. C'est encore à la collectivité de les prendre en charge.

Pas de contresens, cependant, la relocalisation doit être conjuguée avec une vision ambitieuse des échanges internationaux pour un co-développement de toute l'humanité. Leur fonction est bien sûr irremplaçable pour tout ce qui ne peut être produit localement et qui est pourtant considéré comme utile. Mais cela va au-delà, ils sont aussi un facteur de liens entre les différents peuples de la planète. Ils doivent évoluer dans le sens de la coopération et non dans celui des règles actuelles de l'OMC. L'obligation de respecter des clauses sociales et environnementales pour réguler les échanges internationaux irait dans ce sens. Elle serait assortie de grands programmes de coopérations pour que tous les pays puissent se porter au niveau des clauses sociales et environnementales à respecter. Cette question est une revendication majeure du mouvement syndical mondial. Le non-respect de ces clauses devrait entraîner soit une interdiction d'entrée sur le territoire soit l'application d'une taxe anti dumping.

Se battre pour une politique industrielle à l'échelle européenne

La réorientation et la refondation de la construction européenne qui sont au cœur de notre action pourraient permettre à cette dernière de devenir un acteur de dimension pertinente pour développer ce processus tellement nécessaire. Plus largement, l'Europe pourrait devenir un des vecteurs privilégiés du nouvel essor industriel indispensable. Or, depuis 10 ans, la polarisation s'est accentuée entre les pays membres. L'Allemagne qui a tendu tous ses efforts pour rester une grande puissance industrielle a reconstitué autour d'elle l'ancienne zone de rayonnement du mark. Elle a ainsi acquis une position dominante dans le jeu politique européen. À l'opposé, les pays d'Europe du Sud comme l'Espagne, le Portugal et la Grèce ont d'énormes déficits dont la faiblesse industrielle est l'une des causes majeures. En termes de valeur ajoutée, l'industrie française ne représente plus que la moitié de l'industrie allemande. Dans les faits, ce phénomène de polarisation menace l'Europe de désintégration, mine sa légitimité aux yeux des populations et affecte l'efficacité globale du système productif européen. Il est donc essentiel de changer de logique pour mobiliser l'énergie, la créativité et les moyens des différents pays membres afin de faire converger les efforts pour répondre aux besoins des populations et faire face aux défis qui nous sont posés. Il y a urgence car l'Europe tout entière risque de décrocher dans de multiples domaines décisifs pour son avenir. À titre d'illustration, l'effort de recherche dans l'Union se situe derrière celui des États-Unis et du Japon. Mais l'Europe compte 500 millions d'habitants, les États-Unis 300, le Japon 130 ! Quant aux ambitions affichées par le premier traité de Lisbonne de faire de l'Union européenne « l'économie de la connaissance la plus compétitive du monde », elles ont piteusement échoué.

Mais le nouvel essor industriel implique une rupture avec les dogmes étriés de la « concurrence libre et non faussée », de la compétitivité par la baisse du coût du travail ou encore de la rentabilité maximale des capitaux qui constituent le socle de l'orientation économique et sociale de l'Union Européenne. Car la question des grands projets structurants reste plus que jamais d'actualité. Réussir la transition écologique dans une perspective de progrès humain, engager un effort majeur d'équipements pour se doter des réseaux interconnectés indispensables dans des domaines tels que le ferroviaire, le transport d'énergie électrique, les télécommunications, la fibre optique, les nouvelles générations d'internet, le big data, etc. sont autant d'objectifs qui répondent à des besoins massifs. Il en va de même en ce qui concerne les projets de motorisation propre des véhicules (notamment les bornes de rechargement rapides).

Face à ces enjeux il est donc vital de mettre enfin en chantier une politique industrielle européenne permettant de définir de grandes priorités en matière de recherche, de stratégies d'investissements, de soutien à des initiatives communes fondées sur une vision de long terme. Il est indispensable que les firmes européennes puissent coopérer alors qu'aujourd'hui cette démarche est passible de sanctions pour « distorsion de concurrence ». Il est indispensable de refonder les traités aujourd'hui formatés par la logique du libre marché sans entraves. C'est d'autant plus nécessaire que si, comme aujourd'hui, on se contente d'essayer d'accroître la productivité, en investissant dans les technologies numériques, sans développer suffisamment la demande, alors, on alimente le chômage et la guerre économique. Il faut impérativement rompre avec cet enchaînement au cœur des antagonismes actuels résultant de la façon dont les multinationales utilisent les potentiels de productivité des technologies nouvelles pour accroître la rentabilité financière des capitaux.

Dans ces conditions, s'il est effectivement nécessaire de soutenir les investissements matériels et de recherche en France et en Europe, il faut absolument les conditionner à un essor concomitant d'emplois et de formations en nombre et correctement rémunérés. De même, il s'agit d'engager une très grande expansion de tous les services publics, à l'opposé des rationnements actuels. En effet, dépenser plus et mieux pour la santé, l'éducation, la recherche, la petite enfance, les personnes âgées, l'environnement, l'énergie, les transports collectifs, le logement social, la culture... permettrait, tout à la fois, d'accroître la demande, y compris avec la création des emplois publics et des formations nécessaires, et de soutenir la productivité globale et donc l'efficacité de l'offre productive.

Sur un autre plan, il convient de réorienter le Programme-cadre de recherche et de développement (PCRD) de l'Union européenne vers une démarche de coopérations tournées vers la satisfaction des besoins de toute nature des populations. Nous demandons que les questions liées à la recherche soient exclues du champ des négociations de l'OMC et évidemment du mandat devant être rendu public des négociateurs du Grand marché transatlantique.

Ainsi, la dynamique de relocalisation évoquée ci-dessus permettrait de faire monter en puissance un nouveau modèle de développement plus endogène, c'est-à-dire tourné prioritairement vers la satisfaction des besoins de chaque peuple tout en laissant une place significative aux échanges internationaux dans une perspective d'utilité mutuelle. En réalité ce problème est partout posé. Il fait par exemple l'objet d'un réel débat en Chine. N'était-il pas aussi en filigrane derrière les immenses manifestations de l'an dernier au Brésil ?

Promouvoir une politique industrielle adaptée au XXI^e siècle

C'est en s'appuyant sur ces différents principes, qu'il est possible de concevoir et de mettre en place une politique industrielle rénovée, élément indispensable de la réponse aux besoins, de l'équilibre de nos échanges et de notre capacité d'indépendance. Elle constitue un facteur clé de la création d'emplois, et d'un développement alternatif et pérenne. Toute avancée sérieuse en ce domaine implique une ferme volonté politique face aux urgences ; volonté qui n'existe pas aujourd'hui (exemples actualisés de luttes contre des fermetures de sites ou de liquidations d'entreprises) ainsi qu'une action dans la durée prenant en compte le temps long, en rupture avec les logiques actuelles.

Évidemment, tout ce qui suit est inséparable d'un processus beaucoup plus puissant de luttes et d'intervention des salariés et des populations. Nous n'avancons pas des propositions de nature technique, voire technocratique. Elles obéissent à une conception du développement et à une vision de notre avenir remettant en cause la domination des objectifs de rentabilité sur l'activité humaine. Elles télescopent les intérêts du capital. En revanche, elles coïncident avec ceux du pays et des peuples. Elles peuvent faire l'objet de batailles gagnables, d'avancées partielles mais précieuses car elles ouvrent le champ des possibles.

Filières stratégiques et nœuds technologiques

Il est tout d'abord indispensable de raisonner en termes de développement de filières stratégiques. Cette approche permet, en effet, d'ouvrir des perspectives de long terme à des entreprises appartenant à des professions différentes, mais coopérant sur des projets communs. À titre d'illustration de cette démarche, rappelons que l'irruption des écrans plats pour les téléviseurs n'a été possible que par la coordination des efforts et des découvertes dans des domaines tels que les semi-conducteurs, la connectique, l'industrie du verre, les nanotechnologies. Des « branches » différentes, une même filière.

En France, une vingtaine de filières structurantes peuvent être identifiées de l'aérospatiale à la pharmacie en passant par l'agroalimentaire, l'automobile, les transports urbains et ferroviaires, la navale, les richesses marines, les outils de la communication et le big data, le bâtiment, la rénovation thermique des logements ou encore l'énergie. La transformation profonde du modèle productif est de nature à leur donner de nouvelles perspectives. Bien au-delà du simple « verdissement » de méthodes et d'objectifs de production et de rentabilité par ailleurs inchangés (ce qu'on appelle le capitalisme vert), l'intégration des exigences écologiques à tout notre appareil industriel ouvre des perspectives de transformations de son fonctionnement, de productions nouvelles, de croissance alternative et durable ainsi que de création d'emplois. Dans le même esprit, une attention particulière doit être portée aux nœuds technologiques qui conditionnent l'avenir : des biotechnologies aux nanotechnologies en passant par les nouveaux matériaux, les technologies énergétiques, la chimie végétale ou le biomimétisme, etc. Insistons sur le fait que les technologies ne sont pas en elles-mêmes vecteur d'un mode de développement émancipateur comme elles ne sont pas en elles-mêmes des portes ouvertes sur l'enfer. Certes, elles ne sont pas neutres car elles structurent une organisation productive et des relations entre les humains. Mais le plus important tient à la question de leur maîtrise sociale, aux conditions que nous créons pour placer les scientifiques, les salariés, les élus et la population – chacun ayant un rôle spécifique – en situation d'intervenir efficacement sur les choix technologiques. Sur un autre plan, les pouvoirs nouveaux d'intervention des salariés sont un facteur d'efficacité accrue pour une meilleure adéquation des productions et des besoins.

Ouvrons une parenthèse. L'impératif de maîtrise sociale s'applique aussi aux *fabs labs* (*Fabrication laboratory*), ces ateliers en libre accès où des imprimantes 3D et des machines-outils partagées pilotées par ordinateur peuvent fabriquer rapidement des produits extrê-

mement divers : vêtements, meubles, bibelots, on envisage même un cœur artificiel organique. Leurs concepteurs (Media Lab du MIT⁽²⁾ à la fin des années 1990) les ont définis comme des lieux de partage de savoirs et de savoir-faire, des laboratoires de conception et de production ouverts qui participent au tissu des relations locales. Ils peuvent être considérés comme les prémises d'un nouveau modèle productif fondé sur l'innovation, l'initiative décentralisée, la promotion du local, le partage et la constitution de réseaux (ils sont d'ailleurs organisés en réseau du local au mondial). Ils démontrent à quel point la démarche de partage et de coopération est une voie d'avenir pour les sociétés humaines. À n'en pas douter, une bataille importante sera nécessaire pour sauvegarder et développer leur capacité à porter un modèle de développement alternatif.

Les exigences démocratiques de cette politique novatrice

Une planification transformée

Déterminer les grandes priorités et mobiliser préférentiellement les financements et les recherches donne toute son importance à la planification que nous avons évoquée précédemment. Nous voulons construire un processus planificateur et prospectif permettant d'orienter les efforts et les investissements concernant les services publics, les secteurs stratégiques ou encore ceux qui préparent l'avenir et sur lesquels il faut absolument être présent. Notre conception est celle d'un processus démocratique impliquant le Parlement, les scientifiques, les syndicats, les associations, les élus locaux et les citoyens eux-mêmes se prononçant sur des choix structurants. Ce processus devrait s'appuyer sur des outils publics de prospective partagée avec les différents acteurs afin de déterminer des objectifs dynamiques. Nous sommes évidemment très loin de ce qu'est l'actuel Centre d'Analyse Stratégique.

Mobiliser nos atouts énergétiques

Dans cette logique, les questions énergétiques occupent une place particulière. Un système énergétique fondé sur un service public fort, capable de répondre aux besoins du pays et de son industrie grâce à une production aussi décarbonée que possible (notamment en ce qui concerne l'électricité) est un avantage majeur dont il convient d'apprécier l'importance. La transition énergétique vers un mix de plus en plus apte à limiter le changement climatique et ses conséquences, fondée sur un progrès des énergies renouvelables contribuant à une réduction des émissions carbonées et la préservation de l'atout que constitue le nucléaire, est un objectif majeur dans cette perspective. Mais cet objectif implique un grand effort de recherche pour pallier le caractère intermittent et le coût de l'éolien et du photovoltaïque, pour préparer le nucléaire de quatrième génération, étudier l'énergie de fusion comme pour avancer sur la voie de filières nouvelles (hydrogène, piles à combustible, hydroliennes, etc.). Il implique également une exigence sans faille de transparence et de sûreté maximale pour le nucléaire.

Pôles publics et services publics

Plus généralement, il ne peut y avoir d'essor industriel sans un important développement des services publics. Par les besoins d'équipements qui sont les leurs afin d'assurer leurs missions, les services publics adressent une demande et une offre stimulante au nouveau système productif intégré que constituent l'industrie et les services. En lien avec les exigences d'efficacité sociale nouvelle et de réappropriation démocratique, des pôles

(2) Massachusetts Institute of Technology, l'une des plus célèbres universités américaines.

publics doivent être constitués dans les filières stratégiques pour orienter les politiques d'investissements, de développement et de recherche. Leur forme ne peut être identique dans tous les secteurs puisque leur conception et leur organisation doivent coller au plus près de réalités diversifiées (caractéristiques de l'activité concernée, ampleur des participations publiques dans les principales entreprises, nature des liens avec les territoires, insertion dans les processus actuels de mondialisation etc.). On ne peut, par exemple, raisonner de la même manière pour l'énergie, le ferroviaire, l'aérospatial, l'agroalimentaire, la pharmacie ou la recherche. La palette des moyens qu'il est possible de mobiliser est vaste, on peut en dresser une liste non exhaustive : nationalisations (tout particulièrement dans les services publics et certains grands secteurs stratégiques), prises de participations décisives, voire majoritaires, golden share (action décisive) dans des entreprises sensibles, créations de groupements d'intérêt économique (GIE) permettant aux entreprises de coopérer sur des projets ambitieux : constitution de coopératives par les salariés notamment parmi les PME ou les ETI d'une filière, mobilisation de crédits bonifiés toujours conditionnés à la définition d'objectifs sociaux et environnementaux, etc. La définition de ces moyens doit faire l'objet d'un large processus démocratique.

Financer l'industrie autrement

Inutile d'insister sur le fait que dans cet ensemble, la création d'un pôle financier public digne de ce nom jouerait un rôle absolument déterminant. Il serait constitué notamment de la Banque publique d'investissement profondément transformée, de la Caisse des dépôts, de la banque postale, d'une banque à nationaliser ainsi que des banques coopératives. Son adossement à des fonds régionaux fonctionnant sur la base d'un système de crédit sélectif pour l'emploi et la formation avec les investissements de recherche nécessaires permettrait de soutenir des priorités enclenchant un cercle vertueux de développement. L'offensive politique pour que ce type de démarche existe à l'échelle de l'Europe ouvrirait des perspectives plus vastes encore.

Mais le financement de l'industrie devrait également s'appuyer sur la réorientation et la maîtrise sociale du système bancaire. La bataille sur ce thème est d'une importance première. Elle concerne aussi le secteur bancaire coopératif dont la place est considérable dans notre pays. Dans ce contexte, la réorientation de l'investissement des fonds de l'assurance vie ou de l'épargne salariale pourrait jouer un rôle utile. Plus généralement, ce processus de relance par l'industrie est lié à la réorientation des politiques macroéconomiques conduites en France comme en Europe ainsi qu'à la réforme en profondeur – ô combien nécessaire – de la BCE et de l'euro lui-même.

Il faut enfin refonder la fiscalité de l'entreprise – et notamment l'impôt sur les sociétés – afin de faire reculer les prélèvements financiers, de lutter contre tous les gâchis de capital et de favoriser l'investissement utile, le développement de l'emploi et des capacités humaines.

Des pouvoirs nouveaux

De la même manière, la question des pouvoirs nouveaux des salariés est un élément majeur pour définir des stratégies d'entreprises et transformer leur gestion. Sans être complet, rappelons l'avis obligatoire du CE ou des représentants du personnel pour les décisions stratégiques, la participation de représentants des salariés dans les conseils d'administration, le droit de veto suspensif des élus du personnel en cas de fermeture ou de délocalisation et l'obligation d'examiner les propositions des salariés, le droit de reprise de l'activité par les salariés en coopérative s'ils le souhaitent. Dans une période où les salariés s'interrogent, individuellement et collectivement, sur le sens de leurs actions comme sur la finalité de leur travail, ces nouveaux pouvoirs doivent inclure également des droits d'intervention directe sur la définition de l'organisation du travail et des conditions de travail.

Bien évidemment, ces questions ouvrent sur d'autres champs d'importance majeure : celui du travail, de son contenu, de sa rémunération, de la reconnaissance des qualifications et des carrières, de l'égalité entre les femmes et les hommes. Nous aurons l'occasion de les approfondir dans la suite des initiatives du Comité du projet.

Plus généralement elles ouvrent sur une réflexion de première importance : l'inexistence de l'entreprise en tant que communauté humaine créatrice de richesses pour répondre aux besoins. Aujourd'hui le droit de l'entreprise est assimilé au droit des sociétés, c'est-à-dire à la défense des intérêts des seuls propriétaires du capital. L'entreprise doit être considérée dans sa véritable nature. Les salariés sont aussi l'entreprise. Ils doivent pouvoir eux aussi déterminer son avenir. Cette considération fondamentale doit, par exemple, conduire à l'interdiction des LBO, qui permettent à des fonds financiers prédateurs d'acquérir avec un minimum d'apport des entreprises grâce à des emprunts remboursés ensuite par l'entreprise cible.

Tout cela étant rappelé, nous avons également des propositions pour faire face aux situations dans lesquelles des reconversions d'emplois s'avèrent indispensables (inadéquation des productions ou obsolescence des technologies employées notamment). Notre approche en matière de sécurisation des parcours professionnels et des transitions (sécurité d'emploi ou de formation) trouve là toute sa valeur. À rebours de la flexicurité qui démantèle les garanties du droit du travail (cf. l'ANI de janvier 2013), elle permet aux salariés de bénéficier tout à la fois d'une garantie de leur revenu et d'une formation les préparant à une mutation professionnelle et débouchant effectivement sur un autre emploi. Ce qui nous ramène à la question première d'une politique économique et industrielle générant une dynamique de création d'emplois.

Une véritable responsabilité sociale et territoriale de l'entreprise

La question de la responsabilité territoriale des entreprises est, nous l'avons dit, un des éléments constitutifs du nouveau paradigme dont nous parlons. La thèse postmoderniste de l'entreprise déterritorialisée, tournée vers le marché mondial grâce aux réseaux de communication a fait la preuve de sa malfaisance. Toute la logique que nous venons d'exposer démontre que les territoires qui ont apporté les infrastructures nécessaires à son fonctionnement, les services publics sur lesquels elle peut s'appuyer et la main-d'œuvre qualifiée qui lui donne sa substance ont légitimement voix au chapitre dès lors que des décisions pouvant les impacter sont envisagées. Rappelons que nous nous battons pour que les fonds publics attribués aux entreprises soient contrôlés par des commissions au niveau des bassins d'emploi ; commissions dans lesquelles doivent siéger des élus. Pouvoir demander le cas échéant le remboursement de fonds utilisés in fine contre l'emploi ou donner du contenu à leur conditionnalité sont des moyens puissants permettant d'influer sur les décisions et les stratégies.

Et comment ne pas porter cette réflexion au niveau mondial ? Sur un certain nombre de sujets, il faut en effet mutualiser des efforts considérables et des coûts de recherches, d'expérimentation et de développement dont le montant est gigantesque. Le réchauffement climatique, les défis énergétiques, l'approvisionnement en eau de multiples régions, les défis sanitaires et alimentaires comme la gestion économe des matières premières et de leurs alternatives durables impliquent à la fois des mesures urgentes et la construction de solutions de long terme.

Transformer les politiques de recherche

Ces quelques considérations conduisent à insister sur l'importance de la politique de recherche. Contrairement à la logique des laboratoires d'excellence confirmés d'un quinquennat à l'autre nous avons plus que jamais besoin d'un très fort développement de la recherche fondamentale de haut niveau n'obéissant pas à des objectifs d'applications immédiates. C'est de cette manière que se construit l'avenir à long terme. La recherche fondamentale ne peut être contrainte par des objectifs économiques conditionnés par la rentabilité qui empêcheraient son déploiement ou l'asserviraient à une logique qui n'est

Notes

pas la sienne. Les chercheurs ont besoin d'indépendance intellectuelle, d'institutions qui la permettent et la garantissent ainsi que de moyens pour explorer, découvrir et aboutir à des ruptures conceptuelles. Souvenons-nous du célèbre adage : « Ce n'est pas en perfectionnant la bougie que l'on a découvert l'électricité. » En même temps, l'insuffisance globale de la R&D des entreprises constitue un handicap majeur pour notre pays. C'est pourquoi les pôles de compétitivité doivent être transformés profondément : nous parlons de « pôles technologiques de coopération » intégrant, comme des objectifs prioritaires, la production et la création d'emplois qualifiés sur notre territoire. Ainsi réformés, ils peuvent considérablement contribuer à la transformation d'ensemble du modèle productif dans une logique de long terme et de réponse aux besoins.

Soutenir spécifiquement les PME et les ETI

Pour finir, insistons sur le fait que la politique industrielle va bien au-delà des grands secteurs et concerne l'ensemble du tissu économique. C'est dans ce cadre que nous concevons le soutien aux PME et aux entreprises de taille intermédiaire (ETI) notamment par le biais du crédit. Leur développement est d'une importance déterminante pour la construction du nouveau modèle productif. Relocalisation des productions, liens resserrés avec les territoires, expansion des entreprises coopératives, tous ces éléments impliquent un tissu beaucoup plus dense de PME et d'ETI. Ce nouveau dynamisme renvoie également à la mise en place de fonds régionaux, nationaux et européens pour le développement et l'emploi. Il renvoie tout autant aux relations entre donneurs d'ordre et sous-traitants qui, grâce à une législation adaptée, doivent être profondément transformées dans un sens de coopération en rupture avec les relations actuelles fondées sur la brutalité des rapports de force.

Une bataille politique de haut niveau dans l'entreprise

Ces analyses et propositions, ce projet pour une nouvelle industrialisation sont des outils pour l'action, pour faire bouger les rapports de force à l'avantage des travailleurs et de leurs familles, faire progresser le rassemblement populaire sur des objectifs novateurs et crédibles. Il s'agit d'aider les salariés de toutes catégories, les populations, à s'unir pour résister, engager et gagner des luttes nouvelles.

La volonté de François Hollande et du MEDEF d'imposer un « pacte de responsabilité », de baisse du coût du travail et des dépenses publiques au nom de la compétitivité, fait de l'entreprise un lieu et un enjeu décisif de lutte sociale, idéologique et politique et de rassemblement. Ce qu'ils visent, c'est intégrer durablement salariés et syndicats aux objectifs de rentabilité du grand patronat et des marchés financiers ; c'est un « compromis historique », rompant avec les traditions de lutte de classe de notre peuple, à l'origine de grands acquis sociaux, et cherchant à fermer toute perspective de changement.

Combattre ce projet et le mettre en échec, combattre efficacement les choix de gestion des grands groupes contre l'emploi, c'est organiser en grand sur le terrain la bataille de la responsabilisation sociale, territoriale et environnementale des entreprises. Cette bataille politique ne consiste pas seulement à interpeller l'État ; elle doit viser également le patronat et les banques. Il s'agit de lier dans l'action les objectifs de progrès sociaux avec les moyens financiers et les pouvoirs qui en conditionnent la réalisation. Au compromis de régression sociale Hollande-MEDEF, il s'agit d'opposer le défi d'un nouveau compromis social de progrès, tel que fut le programme du CNR dans les conditions de son époque. Compte tenu des multiples enjeux auxquels nous devons faire face pour construire des réponses novatrices à la crise systémique, il est indispensable, dans les conditions d'aujourd'hui qui sont bien différentes, d'inscrire ces réponses dans la visée d'une nouvelle civilisation dépassant le capitalisme. Cela concerne particulièrement un recul sans précédent des critères de gestion et du système de pouvoir capitalistes dans la production et

les services en même temps que la promotion de nouveaux rapports de la France à l'Europe et de celle-ci au monde. La nouvelle industrialisation de la France pour répondre aux besoins contemporains est au cœur de ce processus. Elle permettrait, en effet, de générer l'activité et les millions d'emplois nécessaires afin de donner une nouvelle dynamique au pays et d'ouvrir des perspectives de progrès et d'espoir pour notre peuple.

Cette bataille a une dimension et des enjeux proprement politiques. Si elle concerne bien sûr les syndicats, cette dimension politique ne relève pas, pour l'essentiel, de leur fonction. Il y a besoin d'un PCF à même de porter la hauteur de l'enjeu de la bataille politique dans les entreprises.

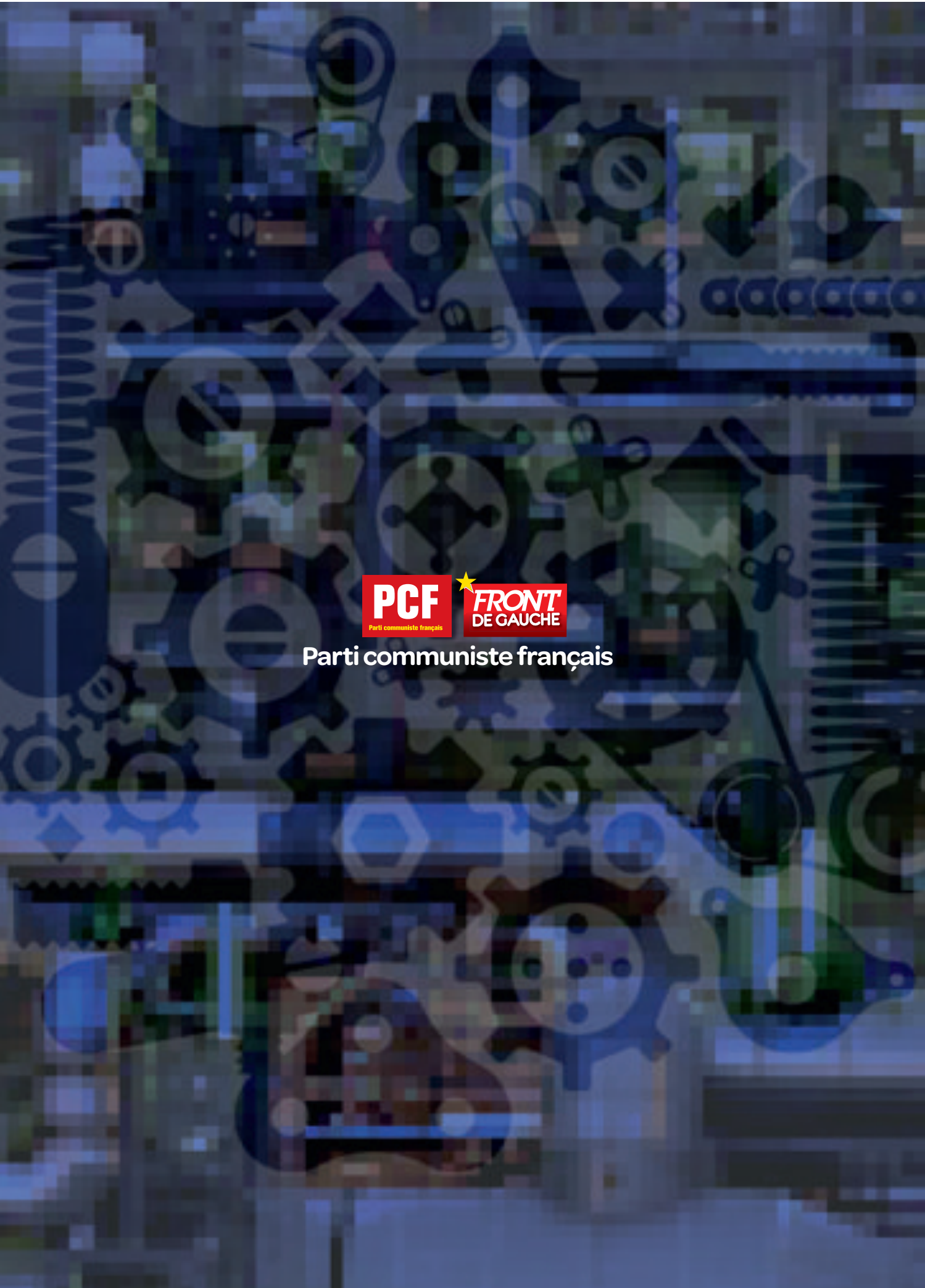
Une intervention politique de l'extérieur des entreprises, si utile soit-elle, ne saurait suffire. Nous avons besoin de communistes organisés pour l'action et la bataille idéologique parmi les salariés, sur le lieu de travail, à l'intérieur des entreprises, dans les bassins d'emploi et à l'échelle des groupes et branches de l'industrie et des services.

- Où en sommes-nous et comment avancer vers cet objectif ?
- Quel est l'état de nos forces ? Comment les structurer pour avancer et les renforcer ?
- Quels objectifs nous fixer ?

Débattons-en dans les directions et avec les militants concernés ; faisons un état des lieux précis de nos forces : nos structures, cellules et sections ; nos réseaux ; nos adhérents et sympathisants salariés de l'industrie et des services ; débattons avec eux des actions à mener et des meilleures modalités d'organisation.

Pour conclure, notre approche ambitieuse vise à faire entrer le processus productif et plus généralement le processus de développement dans un « cercle vertueux », alors que la logique actuelle nous entraîne dans une spirale de crise et de régression. Ce cercle vertueux est fondé sur une idée clé : l'activité au service des besoins engendre l'activité. En s'attaquant aux prélèvements écrasants opérés par les exigences du capital, on ouvre des marges de manœuvre qui changent la donne quant à la manière d'aborder les différents problèmes (dépenses collectives, transitions professionnelles santé, retraite mais aussi investissements préparant l'avenir du pays, capacité de coopération internationale, politiques de co-développement ou d'aide au développement, etc.). Notre démarche est également fondée sur une démocratisation audacieuse avec les nouveaux pouvoirs, les outils de maîtrise collective, les financements d'efficacité sociale et écologique, les formes de propriétés ayant pour moteur l'intérêt collectif et la solidarité. L'interaction de tous ces éléments peut constituer une véritable démarche d'appropriation sociale.

Sur un autre plan, le paysage que suggère l'approche que nous venons de développer est celui d'une pluralité de solutions. Propriété publique profondément démocratisée pour les grands services publics mais aussi pour certains secteurs déterminants pour le devenir du pays, capacité collective d'orientation stratégique par le crédit, intervention du pôle public financier ou présence de fonds à gestion démocratique dans la plupart des grandes entreprises, développement d'un vaste secteur coopératif ou relevant de l'économie sociale et solidaire, soutien aux PME grâce à la réorientation des activités bancaires, c'est ainsi que peut monter en puissance une mixité public/privé de dynamique transformatrice. Cette démarche d'appropriation sociale appliquée à l'industrie recèle un potentiel considérable de transformation de la société dans le sens d'un nouveau développement de progrès humain.



Parti communiste français

